

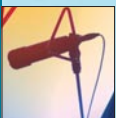
L'échO DE FEYZIN



Le budget en débat



Déchets : le réflexe recyclage



Nuits du jazz 2012



Les Razes au futur

Les Razes au futur

Pour le quartier des Razes, 2012 sera une année importante, point de départ de nombreux projets et aménagements, qui offriront, à terme, un nouveau visage au quartier. D'ici à la fin du mandat municipal en cours, une nouvelle école devrait être sortie de terre, de nouveaux logements et locaux commerciaux verront le jour et des aménagements de loisirs et d'amélioration du cadre de vie seront réalisés. Des abords de la place Béry et de la rue des Razes jusqu'à la rue Jean Bouin, ces différents chantiers sont le fruit d'investissements importants de la part de la Ville et de partenaires publics et privés, pour dessiner les Razes de demain.



L'avenir des Razes, c'est une nouvelle école, mais aussi des logements et équipements supplémentaires, des aménagements du cadre de vie...

Eloigner les écoliers des risques

Le déplacement de l'école Georges Brassens arrive en tête de ces projets qui vont considérablement modifier le quartier des Razes. Cet engagement du plan de mandat prévoit en effet la construction d'un nouveau groupe scolaire afin d'éloigner les écoliers des abords de la raffinerie et de l'autoroute, tout en restant solidement ancré dans le quartier des Razes. Le site retenu, à l'angle de la place Claudius Béry et de la rue des Razes, remplit toutes les conditions nécessaires. Implanté au coeur du quartier, il est facilement et rapidement accessible à pied pour les habitants. Situé dans une zone de risque faible, il a été agréé par les services de l'État pour accueillir les écoliers de Feyzin.

École en coeur de ville

La ville de Feyzin, après avoir défini l'emplacement, désigné l'architecte - l'Atelier Régis Gachon - réalisé les opérations foncières nécessaires et déposé le permis de construire, va pouvoir démarrer le chantier de construction au printemps. Au final, les écoliers seront accueillis dans une nouvelle école d'une superficie de 1900m², comprenant 8 classes, soit une de chaque niveau d'élémentaire et de maternelle. Le projet prévoit également, pour offrir un accueil de qualité, l'aménagement d'un espace entièrement dédié aux activités périscolaires, en plus des salles de classes, d'espaces de récréation et du restaurant scolaire.

Logements sociaux et accession à la propriété

La nouvelle école des Razes

accueillera les enfants actuellement scolarisés à l'école Brassens, mais aussi très probablement des enfants nouvellement installés dans le quartier, puisque trois projets immobiliers doivent être réalisés aux Razes. Pour développer l'habitat dans cette partie de Feyzin, la Mairie mène en effet une politique de veille foncière, qui consiste à acquérir des terrains puis à les revendre au meilleur prix à un promoteur proposant un projet de qualité. L'entreprise ARL prévoit ainsi la construction de deux immeubles. L'un d'eux sera situé rue des Razes et comprend 22 logements, en accession à la propriété, répartis sur 3 étages. L'autre, sera construit à proximité de la gare, à l'angle de la route de Solaize et de la rue du Dauphiné. A la demande de la Ville, parmi les 51 appartements qui



seront créés, 11 d'entre eux seront des logements sociaux.

Du côté de la rue du 11 novembre 1918, un nouvel immeuble sortira également de terre à l'horizon 2014. Une construction de faible hauteur - seulement 3 étages -

afin de ne pas nuire à la qualité de vie dans le quartier. Le projet du bailleur social Grand Lyon Habitat prévoit ainsi la construction de 15 logements, avec un local commercial pour une superette en rez-de-chaussé.



Le promoteur ARL construit un immeuble d'habitation mixte sur un terrain vendu par la ville - project Architecte Neptune

3 questions à Murielle Laurent

conseillère municipale,
référente du quartier des Razes



➔ **Même si le PPRT a été retardé, comment peut-on construire autant de bâtiments aux Razes, en zones de risques ?**

Toutes les Razes ne sont pas concernées par les risques de la même façon ! Les abords de la rue des Razes, par exemple, ne sont pas plus exposés que la mairie, et c'est bien la raison pour laquelle la municipalité a décidé de construire sur ce site la nouvelle école du quartier. Et même lorsque le PPRT sera définitivement adopté, ce quartier continuera à se développer. Les constructions qui vont voir le jour prochainement ne sont que le témoignage de nouvel attrait de ce quartier bien équipé et surtout, bien desservi par la gare.

➔ **Tous ces investissements représentent un coût pour la commune, en a-t-elle les moyens ?**

Bien évidemment ! Si l'on fait le compte de l'ensemble des projets en cours, le bilan économique est particulièrement positif pour la mairie. La nouvelle école est financée pour moitié par la raffinerie et le Conseil général apporte un soutien non négligeable à ce projet. Par ailleurs, la participation de la commune aux quelques logements sociaux est largement couverte par la vente des terrains rue des Razes et du Dauphiné. La vente de ces terrains a d'ailleurs donné lieu à une rude concurrence entre promoteurs, très bénéfique pour les finances de la commune ! C'est bien le signe que le quartier des Razes est devenu à nouveau attractif, ce dont nous nous réjouissons.

➔ **Au moins quatre chantiers devraient débuter en même temps, quelles sont les mesures prises pour limiter les nuisances ?**

Tous les responsables de projet se verront obligés de respecter des règles strictes pour maintenir leur chantier propre. Par ailleurs, la mairie sera très attentive aux conditions de circulation et de desserte. Autant de chantiers sur un secteur aussi réduit sera forcément à l'origine de difficultés, mais nous comptons sur une bonne coordination entre l'ensemble des acteurs pour que celles-ci soient réduites au maximum. Et il est peut-être préférable de connaître quelques mois difficiles plutôt que de voir des travaux s'échelonner sur plusieurs années !

Faisant la part belle aux espaces verts, ce programme prévoit notamment l'aménagement d'un chemin piéton entre la rue du 11 novembre et la rue Hector Berlioz, co-financé par le bailleur et la ville de Feyzin.

Améliorer le cadre de vie

En parallèle du développement de l'habitat aux Razes, la ville oeuvre aussi à l'amélioration des services et du cadre de vie dans tout le quartier. Au coeur de la résidence du Vercors, les espaces extérieurs vont par exemple faire l'objet de travaux de requalification. Les résidents, qui ont participé activement à l'élaboration du projet grâce à un processus de concertation, pourront ainsi profiter d'une nouvelle aire de jeux et d'espaces verts réaménagés dès la fin des travaux, qui doivent démarrer au printemps 2012.



La forêt des Razes valorise des terrains inutilisables.

Favoriser la biodiversité

Enfin, au sud du quartier, une nouvelle partie de la "forêt des Razes" sera aménagée au sortir de l'hiver. Répondant aux objectifs fixés dans le Plan vert, ce projet, initié en 2009, se poursuit sur un terrain situé au niveau du rond point de la rue du 8 mai 1945. Peupliers et plantes vivaces y seront plantés et une nouvelle paysagère sera créée à l'intérieur

du terrain. Il s'agit d'un fossé peu profond, plus humide qu'ailleurs car il retient les eaux de pluie, et destiné à favoriser le développement de la biodiversité. Améliorer le cadre de vie, c'est aussi valoriser des terrains en friche que l'on ne peut pas utiliser pour un projet d'urbanisme. Cette "ceinture verte" contribuera, tout comme le reste, à dessiner l'avenir des Razes. □

Une superette aux Razes

A la demande de la municipalité, le rez-de-chaussée de l'immeuble que va construire Grand Lyon Habitat, rue du 11 novembre, a été réservé pour accueillir une petite surface commerciale. Des contacts sont actuellement en cours avec différentes enseignes pour l'exploitation de cette nouvelle activité, dont les études ont prouvé la viabilité.



Projet d'immeuble de GLH rue du 11 novembre - Architecte Playtime

Terrain multisport : par et pour les jeunes

Pour construire la future école aux Razes, il est nécessaire de déplacer le terrain de proximité existant. La création d'un "citystade" étant un projet du Conseil J, initié dès sa première année de mandat, ses membres ont pris part aux réflexions sur le choix de l'emplacement et des équipements installés. Ainsi le nouveau terrain sera installé à côté de la salle Ramillier. A l'initiative des conseillers de la jeunesse, des modules de fitness seront installés et une aire de rencontre aménagée, en marge du terrain multisports. Le terrain de boules qui occupait jusqu'à présent cet emplacement sera quant à lui déplacé au croisement de la rue Georges Ladoire et de la rue Jean Bouin.

Feyzin investit pour les Razes

4,4 millions d'euros

Le coût de l'opération d'aménagement du nouveau groupe scolaire des Razes. Le financement du projet est assuré par la Ville, Total et le Conseil général.

160 000 euros

Le coût de l'aménagement du nouveau terrain multisports. Inscrit en politique de la ville, le financement de ce projet est assuré à 50 % par Feyzin et 50 % par la Région Rhône-Alpes.

140 000 euros

Le projet de requalification des espaces extérieurs de la résidence du Vercors est financé à 48 % par la Région Rhône-Alpes (car il est inscrit en Politique de la ville), à 41 % par la Mairie de Feyzin et à 11 % par la copropriété.

60 000 euros

Le budget alloué à l'aménagement de la troisième phase de la forêt des Razes. Le projet est subventionné par la Région Rhône-Alpes à hauteur de 30 000 euros, le reste est investi par la Ville.

Le budget en débat

Le DOB ou débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du dernier conseil municipal, le 5 décembre 2011. L'occasion pour Yves Blein, Maire de Feyzin, de présenter les principales directions du budget pour l'exercice 2012.

Recettes & dépenses

Comme le veut la loi, le conseil municipal de Feyzin a procédé au débat d'orientation budgétaire le 5 décembre dernier, soit dans une période de 2 mois précédant le vote définitif du budget, prévu le 26 janvier. Un moment-clé dans la vie de la commune puisque c'est là que les élus évoquent les dépenses et les recettes de la municipalité pour l'exercice à venir.

Impôts en baisse

Côté recettes, le Maire a notamment confirmé le projet de baisse du taux de la taxe sur le foncier bâti. L'objectif étant de ramener ce taux sous la barre des 20 %, conformément à l'engagement pris en début de mandat. Pour atteindre cet objectif sans nuire aux investissements en cours, les dépenses de fonctionnement de la Mairie resteront rigoureusement maîtrisées en 2012 et il n'y aura, pour la cin-



Baisse du taux de la taxe foncière et poursuite des investissements ont été annoncées lors du DOB.

quième année consécutive, aucun nouveau recours à l'emprunt.

Investissements auto-financés

En parallèle, l'important programme d'investissements engagés l'année dernière va se poursuivre en 2012 et de nombreux chantiers vont entrer dans une phase active au cours de l'année : base de loisirs du fort, école des Razes et terrain familial des gens du voyage. Le rénovation

de l'église et les travaux du centre social se poursuivent également. Le financement de ces opérations est assuré en partie par l'autofinancement mais également par la participation de nombreux partenaires institutionnels et privés. Ainsi, les apports du Grand Lyon, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'État, de la Fondation du Patrimoine ou encore de Total permettent de concrétiser de nombreux projets. ¶

Un PPRT qui se fait désirer

Le 9 décembre aurait pu être une grande date pour Feyzin. C'est en effet au lendemain de la fête des Lumières que le préfet avait choisi de convoquer la réunion des personnes et organismes associés - aussi connue sous le nom de "réunion POA" - pour présenter les cartes d'aléas qui devaient marquer une étape importante dans l'élaboration du fameux PPRT.

Il s'agissait en effet de présenter le résultats de plusieurs années de travaux de simulation et d'études de danger et de stabiliser enfin les zones de risques. L'étape était d'importance même si le maire savait depuis la visite du préfet que le nombre d'habitations concernées par des mesures d'expropriation serait très limité. Pourtant, c'est à l'occasion même de cette rencontre que les ser-

vices de l'état et l'industriel ont évoqué la possibilité de refaire certaines études de dangers. Au cours de la discussion, il est apparu que tous les paramètres mathématiques possibles n'avaient peut être pas été intégrés et que les conséquences pourraient être importantes pour le territoire de Feyzin : les limites pouvant varier de plusieurs centaines de mètres selon les modèles de calculs retenus. Dès lors, il devenait délicat de "figer" les cartes si celles-ci pouvaient s'avérer moins contraignantes pour la commune. Ce que le préfet a bien compris en demandant à ses services et à l'industriel de refaire les calculs. ¶

PPRT : le nouveau calendrier

Prescrit en janvier 2009, la démarche visant à l'adoption d'un plan de prévention des risques technologiques aurait dû - aux termes de la loi - aboutir en juillet 2010 ! Le délais a donc été prolongé deux fois. Les nouvelles études demandées par le Préfet risquent de reporter l'arrêté du PPRT et les premières mesures foncières.

Vote du budget 2012

Le budget de la commune de Feyzin sera adopté lors de la prochaine séance du conseil municipal, le jeudi 26 janvier, à 19h30 en salle du Conseil. Tous les Feyzinois peuvent librement venir y assister.

Attention au monoxyde de carbone

Chaque année, les intoxications au monoxyde de carbone sont responsables d'une centaine de décès en France. Pour limiter le nombre de ces accidents domestiques, le Gouvernement lance une campagne de prévention, destinée à sensibiliser et informer les citoyens. Il convient ainsi de faire vérifier et entretenir chaque hiver ses appareils de chauffage, eau chaude et conduit de cheminée. La campagne insiste également sur la nécessité d'aérer au moins 10 minutes chaque jour les pièces de son logement pour renouveler l'air et de toujours respecter scrupuleusement les modes d'emplois des appareils à combustion (chauffage d'appoint, appareils à gaz, groupes électrogènes...).

Renseignements

sante.gouv.fr



Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a lieu vendredi 13 janvier, à 19h au centre Léonard de Vinci. Yves Blein, Maire de Feyzin, présentera ses vœux pour 2012 aux Feyzinois, qui sont cordialement invités à venir assister à cette soirée.



Aide au chauffage

Un coup de froid au cœur de l'hiver et c'est la facture de chauffage qui prend un coup de chaud ! Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, le CCAS au pôle solidarité propose une aide financière pour les frais de chauffage. Une aide octroyée sous condition de ressources pour laquelle des justificatifs de domicile, d'âge et de revenus sont demandés.

Se former à l'@telier

A partir de janvier, un nouveau trimestre de formations débute à l'@telier de Feyzin. Chaque semaine, la Ville propose des séances pour prendre en main un ordinateur, découvrir internet... Ces formations sont accessibles à tous, à condition d'être inscrit au préalable à la médiathèque (une démarche gratuite pour les Feyzinois). Le programme complet des formations est à retrouver sur le site de la ville, rubrique Culture/ l'@telier de Feyzin.

Renseignements
www.ville-feyzin.fr

Locataires prêts à s'installer

A l'initiative du bailleur social HMF et de la ville de Feyzin, les futurs locataires de l'immeuble "Les rives du parc" étaient conviés en Mairie pour signer leur bail. Ils ont pris possession de leur logement en janvier.



Une rencontre conviviale pour faire connaissance et officialiser le moment de la signature des baux.

Bail à signer...

Le 16 décembre dernier, les locataires des logements de l'immeuble "Les rives du parc" étaient reçus en Mairie par le bailleur social HMF, qui a construit la résidence, et Yves Blein, Maire de Feyzin. Principale raison de leur venue : signer le bail de leur prochain appartement. Le bailleur a également saisi l'occasion pour

répondre à diverses questions et rappeler les principes de fonctionnement de la résidence.

... voisins à rencontrer

Cette rencontre a également permis à ces futurs voisins de faire connaissance entre eux et, pour ceux qui n'habitaient pas encore la commune, d'être accueillis par le Maire et de découvrir la Mairie

et ses services. L'immeuble "Les rives du parc" est situé sur la route départementale 307 et à l'angle de la route du Docteur Long. Il se compose d'une copropriété de 19 logements et de 18 appartements en location. Ses occupants ont pu commencer à s'installer le 4 janvier, après la remise de clés. □

"Et en plus elles chantent..."

Alors que se profile l'édition 2012 de "Des femmes et des arts" au printemps prochain, des ateliers ont lieu en janvier et février pour préparer l'événement, qui s'intitule cette année : "Et en plus elles chantent..."

Chaque année, autour de la journée de la femme, le 8 mars, la Ville organise "Des femmes et des arts", une manifestation qui met en valeur les talents artistiques féminins.

Ateliers d'écriture et de chant

Pour préparer l'édition 2012 "Et en plus elles chantent...", des

groupes du centre social, de la médiathèque, de la maison de retraite ou de la mission jeunesse vont travailler avec l'écrivain Sylvie Callet sur l'écriture de textes qui seront lus lors d'un spectacle musical. La médiathèque propose également en février un atelier de chant. Animé par la chanteuse Caroline Personne, il permet aux participantes de travailler les techniques de chant pour se produire devant un auditoire.

Dîner en chansons

Cette année, "Des femmes

et des arts" se déroule du 7 au 10 mars. Plusieurs événements sont organisés à travers la ville : projection d'un film, spectacle musical, ateliers artistiques... Les femmes feyzinoises pourront également prendre part au traditionnel "Repas des femmes et des arts", prévu cette année le 8 mars. □

Renseignements

04 72 21 46 62

Chantiers de Noël

Pendant les vacances d'hiver, la Ville a organisé de nouveaux chantiers d'insertion. D'ordinaire à destination des jeunes, ce dispositif a été élargi à des personnes majeures.

10 Feyzinois au travail

Depuis quelques années, des jeunes feyzinois ont l'opportunité de travailler une semaine pendant l'été, sur des chantiers organisés par la Mairie de Feyzin. Cet hiver, le dispositif a été renouvelé et son public élargi. Du 19 au 29 décembre, deux groupes composés chacun de 5 personnes (des jeunes de 16 et 17 ans d'un côté, des personnes majeures de l'autre) ont ainsi pu travailler sur différents chantiers dans la ville. Au programme : travaux de peinture dans un bureau de l'ancienne mairie, rafraîchissement d'une salle du centre de loisirs des 3 cerisiers pour les plus jeunes, peinture et aménagement de bureaux pour les autres...



Une première expérience professionnelle pour 5 jeunes feyzinois de 16 et 17 ans.

Une expérience professionnelle

Les Feyzinois qui participent aux

chantiers de la ville découvrent un métier et acquièrent de l'expérience, au contact des professionnels qui les encadrent. Le dispositif permet également de gagner un salaire. Ces chantiers sont aussi une façon pour les structures de la ville, mission jeunesse et mission locale, de mieux connaître les personnes embauchés et de les aider dans leur orientation professionnelle ou de les conseiller dans leurs projets. □

T



Pierre Juanico,
conseiller municipal délégué à l'emploi

« La ville de Feyzin s'investit particulièrement dans ce dispositif. Les chantiers permettent de travailler pendant plusieurs jours et d'acquérir une expérience à faire valoir lors de ses recherches d'emploi. »

Noël en fête pour les petits feyzinois

Les structures d'accueil de la petite enfance de Feyzin ont organisé plusieurs spectacles et rencontres en décembre pour fêter Noël et les vacances de fin d'année.

Le lundi 12 décembre, les petits feyzinois accueillis au cours de l'année au jardin d'enfants, à la crèche collective ou familiale et au relais des assistantes maternelles étaient conviés par la Ville

à l'espace petite enfance de l'école de la Tour pour une journée festive. L'occasion pour les enfants accompagnés de leurs parents, invités eux aussi, d'assister à un traditionnel spectacle de Noël avant de partager un goûter tous ensemble.

Spectacle musical au REX

Le lendemain, le relais des assistantes maternelles organisait

également une fête de Noël. Dès 19h le 13 décembre au REX, les familles ont assisté au spectacle musical créé par les animatrices et les assistantes maternelles. Parents, enfants et professionnels de la petite enfance ont ensuite pu échanger autour d'un buffet pour finir la soirée. □

Compte-rendu des conseils de quartiers

La dernière session des conseils de quartiers de Feyzin s'est achevée avec le conseil de la Bégude le 24 novembre. Pour retrouver tout ce qui a été dit et décidé au cours de ces 6 conseils, les comptes-rendus quartier par quartier sont disponibles sur le site internet de la Ville, rubrique "Dé démocratie locale/Conseils de quartiers".

Renseignements

www.ville-feyzin.fr

Travaux "Place de l'église"

Les premiers travaux du projet dit "Place de l'église" vont démarrer en février. Il s'agit dans un premier d'enfourer les câbles et réseaux présents sur la place et aux alentours. Ce chantier est assuré par le Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (Sigerly), qui s'occupe notamment de la gestion de l'éclairage public dans la commune. Le projet "Place de l'église" vise à requalifier la zone qui va de la Mairie jusqu'au cimetière, dans la continuité des aménagements réalisés dans le quartier du Carré Brûlé.

Feyzin, territoire du développement durable

CLEEA21, le dispositif d'évaluation participative de l'Agenda 21 de Feyzin a permis à la ville de Feyzin de glaner le titre "d'acteur et territoire du développement durable", dans le cadre d'un concours organisé par l'agence Rhône-Alpes énergie environnement. Ce concours avait pour but de valoriser et mettre en lumière des initiatives originales en matière de développement durable. CLEEA21 permet à des Feyzinois de suivre la mise en place des actions de l'agenda 21 dans la commune et de s'assurer que les objectifs sont bien atteints.

Organisation neige et verglas

Alors que les premiers flocons de l'hiver sont tombés sur Feyzin peu avant les fêtes de Noël, la Mairie a réactivé le "plan neige" pour intervenir de manière efficace et rapide.

Ce document prévoit l'organisation des opérations de déblayage et de salage sur les voies communales par ordre de priorité, établi en fonction de la fréquentation et des questions de sécurité. Il faut préciser que le Grand Lyon intervient également pour traiter un certain nombre de routes à Feyzin, avec une organisation qui lui est propre. Par ailleurs, les occupants des habitations, commerces ou bâtiments d'activités sont tenus de dégager la neige ou de saler devant chez eux afin de garantir un passage sécurisé (au moins 80 cm de large) pour les piétons ; les infractions peuvent être constatés en cas de danger flagrant.

Renseignements

04 72 21 46 45

Recycler rime avec solidarité

Recycler son verre est un geste doublement citoyen : à la fois écologique et solidaire. Depuis plus de 30 ans, le Grand Lyon reverse en effet une partie de l'argent gagné grâce à la collecte et au recyclage du verre à une association caritative. En 2010, 24 480 tonnes de verres ont été déposées dans les bennes de l'agglomération par les Grands lyonnais. La communauté urbaine a ainsi pu remettre un chèque de 74 000 euros à la Ligue contre le cancer.

Déchets : le réflexe recyclage

La Ville et la communauté urbaine organisent et se partagent la collecte des déchets à Feyzin. Des déchets qui peuvent être, pour la plupart d'entre eux, recyclés et valorisés.

La typologie des déchets collectés dans la commune est large et variée : ordures ménagères, verre, vêtements, déchets médicaux, déchets verts...

A composter

A Feyzin, la plateforme de collecte des déchets verts est ouverte pour tous les habitants le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (jusqu'à 17h30 entre avril et septembre). Bien qu'un arrêté municipal autorise le brûlage des végétaux dans son jardin, il est préférable de les porter jusqu'à la plateforme de la rue du Docteur Long. Cela limite les nuisances et permet de valoriser les déchets, puisqu'ils seront transformés en compost dans l'une des plateformes dédiées de l'agglomération.

Déchets tranchants, piquants...

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) font également l'objet d'une collecte spécifique en raison des risques qu'ils peuvent générer. Actuellement, ils peuvent être déposés au poste de police municipale,



Les bennes enterrées permettent de collecter une plus grande quantité de verre.

une fois tous les 2 mois. A partir du 2^e semestre 2012, des pharmacies de Feyzin s'équiperont progressivement pour recueillir ces déchets, afin que les habitants puissent s'en débarrasser dès qu'ils le souhaitent.

Bennes plus discrètes

Enfin, pour ce qui est de la

collecte des bouteilles et pots en verre, plus d'une quinzaine de bennes se trouvent réparties dans la commune. Les plus récentes, installées par la Mairie, sont d'ailleurs enterrées pour réduire les nuisances visuelles et sonores. Le verre est ensuite collecté et recyclé par le Grand Lyon. □

L'OBJET DU MOIS LA PLAQUE DE RUE

Il y a à Feyzin environ 200 voies de communication, chemins, allées, impasses, rues, côtes, places, routes et avenues ! Toutes sont équipées d'une ou deux plaques nominatives, placées aux intersections, sur lesquelles on peut lire un odonyme : un type de voie et un nom propre. Qu'elles soient posées sur le domaine public ou privé, toutes les plaques de Feyzin sont identiques - fond bleu, texte blanc, 45 x 25 cm - et sont posées par la Mairie - 75 euros pièce. Les voies sont nommées par les élus ; la création d'une nouvelle rue, ou un changement de dénomination, se fait par délibération lors d'un Conseil municipal. Dernier exemple en date, lors du Conseil du 29 septembre, la voie située dans le futur lotissement "Roussettes 2" a été nommée impasse des Vignes.



Nuits du jazz 2012

Du 28 janvier au 6 février, Feyzin organise ses "Nuits du Jazz". Une semaine ponctuée de plusieurs événements, dont le concert de clôture du festival Saint-Fons Jazz', à l'Épicerie Moderne.

Jazz funky à l'Épicerie Moderne

Chaque hiver, la musique jazz est à l'honneur à Feyzin avec les "Nuits du jazz" qui débutent avec le concert de clôture du festival Saint-Fons Jazz'. Samedi 28 janvier à 20h30, les musiciens de P-Funk All stars et de l'Abyssinie Club s'emparent de la scène de l'Épicerie Moderne pour un concert psychédélique et déjanté, organisé conjointement par l'école de musique de Feyzin et Saint-Fons Jazz'. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Boeuf et scène ouverte

L'école de musique organise ensuite un "petit boeuf", le 4 février de 14h à 16h à la médiathèque. Réunis autour des professeurs de l'école de musique, les élèves pourront

s'initier à l'art de l'improvisation. L'école de musique donne également rendez-vous aux Feyzinois le 6 février, à 20h30 au Rex, pour



une scène ouverte aux groupes formés par les élèves de l'école de musique.

Le jazz sous toutes ses formes

En amont, la 13^e édition du festival saint-foniar se tient du 19 au 28 janvier, dans différents lieux de Saint-Fons. Rencontre et masterclass avec le musicien Stéphane Guillaume à l'école de musique de Saint-Fons, conférence à la bibliothèque sur la contrebasse jazz, expo photos, concerts variés au théâtre Jean Marais... de quoi faire se déplacer les voisins Feyzinois. □

Renseignements

Festival Saint-Fons Jazz'
www.saint-fons-jazz.fr

→ Biennale de danse : répétitions et inscriptions

Avec en point de mire le défilé d'ouverture de la biennale de la danse, le 9 septembre 2012, les premiers ateliers de préparation du projet "Les étoiles scintillent" débutent le 12 janvier à Feyzin. Au rythme d'une séance par semaine, animée par la compagnie De Faktó, des répétitions sont organisées dans les 3 communes : Feyzin, Saint-Genis-Laval et la Mulatière. Tous les habitants de Feyzin intéressés par le projet peuvent y participer en s'inscrivant sur le site de la ville, rubrique Culture/Biennale de la danse 2012 ; 4 ateliers sont proposés aux participants : danse, costume, construction du char et musique.

Renseignements

www.ville-feyzin.fr
feyzin@lesetoilesscintillent.fr

→ La biennale en photo

La médiathèque consacre une exposition aux photos des défilés des différentes éditions de la biennale de la danse. Du 9 au 28 janvier, 40 clichés retracent l'organisation de projets tels que "Les étoiles scintillent", des répétitions jusqu'au jour du défilé.

Renseignements

04 78 67 60 88

→ Les bébés se mouillent

Samedi 14 janvier à 10h30 et 11h30, la médiathèque propose un spectacle "Baby ploop", destiné aux tout-petits. La danseuse Natacha Paquignon réalise une chorégraphie "aquatique", autour du moment du bain. Un spectacle original qui s'accompagne forcément de plongeons et d'éclaboussures !

Spectacles jeune public à l'Épicerie

En ce début d'année, l'Épicerie moderne programme 2 spectacles destinés aux très jeunes enfants : "Biques et piafs" et "Globulus".

Dans le cadre des "petites gourmandises de l'Épicerie", la salle feyzinoise invite les jeunes enfants à venir découvrir deux spectacles où se mêlent vidéo, musique, danse ou encore théâtre.

L'aventure de Biques et Piafs

Samedi 21 janvier à 15h30, les enfants à partir de 2 ans pourront assister au ciné-concert "Biques et piafs". Sous la forme de 5 courts-

métrages, ce spectacle est un voyage plein d'aventures et d'animaux insolites, mis en musique par deux artistes, Pierre Payan et Eric Philippon, à l'aide d'instruments-jouets et d'objets détournés.

S'évader avec Globulus

Globulus est une oeuvre poétique dédiée aux très jeunes enfants, à partir de 18 mois. Une création de la compagnie Ouragane qui réunit la danse, la vidéo, la musique et le théâtre d'objets et emmène les spectateurs dans un univers ludique. A découvrir le samedi 4 février, à 15h30. □



Dans Biques Piafs, les enfants découvrent de drôles d'animaux.

Renseignements

epiceriemoderne.com

expression politique

Pas de trêve des confiseurs ! Un conseil municipal est toujours précédé par écrit ou oral de l'annonce des sujets traités. Lorsqu'il y a dérogation, il suffit d'annoncer les ajouts. Lors de cette séance, un élu de la majorité a fait une déclaration apologique venant clôturer l'affaire de St Fons qui avait vu le Maire mis en examen. Nous avons trouvé très regrettable le ton agressif et même quelque peu moralisateur de cette déclaration intégralement lue et peut-être convenue. Nous rappelons que les feyzinois ont tous une connaissance ou un ami à Saint Fons et ont pu depuis tant d'années avoir à ce sujet des informations non passionnées et fiables. Nous tenons à dire aux feyzinois que nous avons laissé la justice aller

jusqu'au bout. Le temps de la campagne électorale s'est terminé le jour du premier conseil municipal de ce mandat. Depuis, à aucun moment durant les différentes séances du conseil, nous avons eu l'élégance de ne jamais faire allusion à cette affaire judiciaire. Aussi, nous avons été surpris que le dernier conseil soit pris en otage par une affaire privée qui ne concernait pas Feyzin. L'élu à l'origine de cette déclaration aurait mieux fait de témoigner son soutien au Maire lors d'une réunion politique du PS. Nous ne nous attendions pas à ce genre de déclaration qui manquait vraiment d'à propos et d'esprit sportif. Nous avons réagi avec colère à ces propos de donneur de leçons. Nous nous permettons d'annoncer

la peine que nous avons eue à voir Michel Denis ancien Maire de Saint Fons qui a laissé dans la commune nombre de bons souvenirs, se voir accablé publiquement sans droit de réponse d'avoir été un mauvais gestionnaire.

Un débat budgétaire avec beaucoup d'imprécisions. Toujours pas de précision sur le montant de la baisse de la taxe foncière. Il faudra attendre le conseil du 26 janvier 2012. La promesse de baisse de 15 % sur le mandat et de 25 % dans les zones concernées par le futur PPRT n'est toujours pas tenue. Une seule phrase est venue aborder cette promesse. « Le fait marquant sera la baisse du foncier bâti. » Quant au pourcentage de cette baisse qui se fait attendre depuis 2008, il n'est toujours pas

fixé ! Cela veut-il dire que les arbitrages budgétaires ne sont toujours pas actés ? Cette présentation a manqué de précision. Comment alors engager un débat budgétaire avec si peu d'arguments ? Les Feyzinois attendent toujours cette promesse électorale non tenue à ce jour ! Le début d'année 2012 nous invite à vous souhaiter une très bonne année 2012 en vous souhaitant de la curiosité et de l'espoir en cette période difficile.

*Vos élus bénévoles de
« Bien Vivre à Feyzin -
J'aime Feyzin »,
Christophe Charles,
Paul Dejob,
Laurence Tchang*

Les trois élus du groupe « Ensemble Réussir Feyzin » vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2012 .

*Jean Pierre Communal-Haour,
Conseiller municipal
et Président du groupe
Anne Faivre,
Conseillère municipale
David Ouahnouna,
Conseiller municipal*

Directeur de la publication
Yves Blein

Rédaction
Ville de Feyzin /
Yvan Schneiderlin

Photographies
Ville de Feyzin,
Hervé Hugues

Réalisation et impression
Sitbon & Associés
Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

Contactez la Mairie

Adresse postale :
18 rue de la mairie
BP 46 - 69 552 Feyzin cedex
Tél : 04 72 21 46 00
Télécopie : 04 72 21 46 01
www.ville-feyzin.fr



Newsletter de la Ville

Pour être encore mieux informé de l'actualité feyzinoise, inscrivez-vous via le site www.ville-feyzin.fr : vous recevrez autour du 20 de chaque mois la lettre d'information de la ville dans votre boîte mail. Vous pouvez également vous inscrire au service **TEXTO MAIRIE**, pour ne rien manquer des grands rendez-vous feyzinois.

Collecte des DASRI

Les déchets de soins coupants ou piquants (DASRI) doivent être collectés séparément des ordures ménagères en raison des risques qu'ils peuvent générer. Ainsi pour la collecte des DASRI organisée par la ville, les personnes concernées peuvent ramener leur collecteur plein, hermétiquement fermé, à la police municipale, uniquement du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2012 de 14h à 18h place Claudius Béry. Pour des raisons de sécurité, seules les personnes qui ramènent ces déchets sont autorisées à les manipuler. Il est possible de venir récupérer gratuitement des conteneurs individuels spécifiques au poste de police municipale.

Éclairage public défectueux ?

Signalez-le au 04 72 21 46 46



L'agenda

- 04/01** • 11h30 à la stèle du souvenir : cérémonie en honneur des victimes de l'accident industriel du 4 janvier 1966.
- 12/01** • 18h30 au REX : première répétition de la biennale de la danse
- 13/01** • 19h au centre Léonard de Vinci : Cérémonie des vœux du Maire.
- 14/01** • 10h30 et 11h30 à la médiathèque : spectacle de danse "Baby ploof".
- 15/01** • 14h30 à la Maison du patrimoine : exposition "Rhône - Douro, fleuves jumeaux".
- 26/01** • 19h30 en salle du conseil : Conseil municipal.
- 28/01** • 14h à la médiathèque : atelier d'écriture avec Sylvie Callet, écrivain.
- 28/01** • 20h30 à l'Épicerie moderne : concert de P-Funk all star et Abyssinie club dans le cadre des Nuits du jazz.
- 29/01** • 14h au COSEC : Loto Pyramidage.
- 1^{er}/02** • 15h à la médiathèque : présentation des livres créés lors du projet "A mi manera".
- 4/02** • 14h à la médiathèque : "petit boeuf !" dans le cadre des Nuits du jazz.
- 5/02** • place Claudius Béry : Matinée boudin.
- 6/02** • 20h30 au REX : scène ouverte, dans le cadre des Nuits du jazz.

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le n°3237 (0,34 cts la minute depuis un poste fixe) **ou rendez-vous sur www.3237.fr**

Grâce à ce nouveau système d'information, les patients disposent :

- d'un numéro d'appel unique pour toute la France ;
- d'un opérateur en ligne si le patient ne peut pas se servir d'un serveur vocal et ne raccroche pas ;
- d'une information actualisée.

État civil

➤ Naissances

16 novembre 2011

Axel, Ekadevan **PONTÈS**

20 novembre 2011

Camilia, Firdaws **MACHMACHI**

22 novembre 2011

Louenna, Marie-Lee
KAIRO POLLUX

24 novembre 2011

Intissar, Fatma
BEN ABDENNOUR
Clément **DELMAS**

27 novembre 2011

Lena **MEKLAT**

1^{er} décembre 2011

Mellina **BOUHALLASSA**
Mayssam **BOUHALLASSA**

2 décembre 2011

Alessia, Marie, Joséphine
KRIKORIAN

5 décembre 2011

Monica **DYMTCHENKO**
Rosana **RUIZ**

6 décembre 2011

Ketsia **BADINGA**
Louna, Lucie, Marie **GARNIER**

10 décembre 2011

Roxane, Ema, Lola, Rayjasu
ROGER

11 décembre 2011

Mathéos **PINTO GOMES**

13 décembre 2011

Lucie **SHAHOYAN**

17 décembre 2011

Nolan, Sébastien, Frédéric
KOENIG

➤ Décès

29 novembre 2011

Jean **GRABSKY**

4 décembre 2011

Didier, André, Pierre **MISTRAL**

4 décembre 2011

Marcelle, Hortense, Odette
THIELLAND épouse **DERUDET**

5 décembre 2011

Patrick, Maurice **CADIOU**

18 décembre 2011

Denise, Claudine **CURTY**
veuve **LERAT**

21 décembre 2011

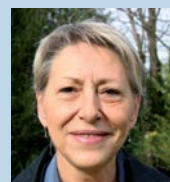
Armindo **RODRIGUES**

Le billet de...

Bernadette Pomares, Adjointe au développement durable

Il y a si longtemps que la ville de Feyzin s'est lancée dans une démarche de développement durable en signant son Agenda 21 que l'on finirait presque par l'oublier, tellement cet engagement semble aujourd'hui "naturel". Et pourtant, ce qui semble évident pour nous ne l'est pas encore malheureusement pour la plupart des collectivités. Encore aujourd'hui, trop peu de communes s'engagent en faveur d'un développement raisonné et respectueux de l'avenir. Aussi, il convient de ne pas boudier son plaisir et sa fierté

lorsque Rhone-Alpes énergie et la région Rhône-Alpes distinguent Feyzin comme acteur et territoire du développement durable à l'occasion du 1^{er} concours régional sur l'éco-responsabilité. Nous étions convaincus, nous sommes désormais reconnus !





Radio actif

L'une des voix les plus familières de la bande FM locale, Christian d'Aubarede, le très urbain directeur d'antenne de la radio locale Tonic Radio a décidé de cultiver aujourd'hui son jardin à Feyzin.

Arrivé à l'antenne à 20 ans fin des années 80, trois stations locales (Radio Scoop, M40, Radio Espace) et un petit tour de plateau télé plus tard, l'actuel directeur d'antenne de Tonic Radio (feue Hit&Sport), Christian d'Aubarede est un spécialiste des bonnes ondes, celles qui « *qui vont bien entre les disques* ».

Fort de 30 000 auditeurs par jour (2 point et demi d'audience Médiamétrie) par voie hertzienne, l'objectif serait certes « *de monter à 50 000 auditeurs*, ».

A la radio, « *le matin, il faut que ça rigole un peu. Il faut que ce soit décontracté* », dit-il, le « *sérieux, c'est le soir, quand on parle deux heures durant de sport*. » La fréquence 98.4 de Lyon produit à 18h, un "talk", avec des invités du monde sportif ; dont, le lundi, un certain Thierry Roland qui envoie benoîtement son émission, depuis chez lui, à Paris. A l'exception des soirées de match où le célèbre commentateur sportif à lunettes se déplace en per-

sonne pour assurer le direct depuis Lyon même.

Branché sur « *tout ce qui se passe à Lyon* » (sorties, clubbing, sports...), Christian d'Aubarede n'est pas peu fier de rappeler l'ouverture récente des deux nouvelles fréquences de sa radio locale préférée, à Bourgoin et à Villefranche-sur-Saône, avec des décrochages d'informations réalisés pour l'instant depuis les studios lyonnais. 80 radios sur la bande FM, des robinets à musique à tous les coins du web, et il y aurait donc encore une place pour l'auditeur accroché au frêle esquif de son petit poste local ? « *Aux Etats-Unis*, » précise Christian d'Aubarede, « *les radios qui marchent le mieux, ce sont les*

radios locales. Ecouter les grandes radios, c'est bien ; mais à un moment donné, vous avez envie de savoir ce qui se passe près de chez vous. C'est là notre force, et c'est à nous de répondre à cette demande. Certes la musique est la même, mais le discours, le contenu est différent. » Ce qui veut dire pas mal de métier (c'est fait), une certaine souplesse d'échine (ne pas trop programmer à l'avance, au cas où par exemple le disque sympa du jour se présenterait), de la gentillesse à revendre (sortir beaucoup en ville, parfois à des heures indues), une forme olympique permanente... et un petit ordinateur pour faire éventuellement tourner la radio depuis chez soi : « *J'habite*

à Feyzin depuis un an, » avoue sans ambages Christian d'Aubarede, « *nous voulions quitter Lyon, où j'avais beaucoup de mal avec le bruit. J'habitais près du parc de la Tête d'Or, il me fallait à peu près 50 minutes pour trouver une place. Le bruit, les pompiers, la police, les sorties de boîte... c'est très sympathique, mais nous avons décidé d'aspirer à autre chose. Feyzin, ce n'est pas qu'une raffinerie, c'est aussi un village, des champs, de la place... Nous avons visité plusieurs fois la maison dans le quartier de la Tour avant de se décider. Nous avons ce que nous cherchions, un petit jardin, un arbre nouvellement planté.* » 2012 : l'urbain radio actif passe au vert. □

